

Installations industrielles souples
usage particulier



SOLAR PV1-F TÜV DB AD8 EN 50618/H1Z2Z2-K

câbles souples pour panneaux
photovoltaïques

Certification TÜV RHEINLAND 2 Pfg 1169/08.2007

Essais des matériaux : IEC 60216-1 et 60216-2.
Non propagation de l'incendie : EN 50266-2-4 / IEC 60332-1-2.
Emission corrosifs des gaz : EN 50267-2-2 / IEC 60754-2.
Sans halogène : EN 50267-2-1 / IEC 60754-1.
Résistance à l'absorption de la pluie : IEC 60811-1-3.
Résistance à l'ozone : IEC 60811-2-1.
Résistance aux UV : UL 1581.
Résistance aux huiles : EN 50264-3-1.
Résistance à l'abrasion : EN 50305.
Résistance à l'eau : NF C 15-100 AD8.
RoHS : directive européenne 2011/65/UE.
Réglementation des Produits de Construction 305/2011.
Euroclasse selon RPC : Dca

APPLICATIONS

Câble à isolation de **classe II** pour installations de systèmes photovoltaïques, selon nouvelle norme EN 50618/H1Z2Z2-K.

CARACTÉRISTIQUES

- ▶ **Âme**
cuivre étamé souple, classe 5
- ▶ **Isolation**
polyoléfine réticulé LSZH (32 Shore D)
- ▶ **Gaine externe**
polyoléfine spécial réticulé LSZH noir, rouge, bleu (36 Shore D)
- ▶ **Tension maximale d'utilisation**
1800 V DC (cond./cond. en système non relié à la terre, circuit non chargé)
- ▶ **Tension de service Uo/U**
1000 / 1000 V AC
1500 / 1500 V DC
- ▶ **Tension d'essai**
en courant alternatif : 3500 V
en courant continu : 8500 V
- ▶ **Plage de température**
de - 40° C à + 90° C
- ▶ **Température max. admissible à l'âme**
+ 120° C
- ▶ **Rayon de courbure**
fixe : 5 x Ø
- ▶ **Traction statique**
15 N/mm² de section cuivre
- ▶ **Traction dynamique**
50 N/mm² de section cuivre

REPÉRAGE CONDUCTEURS

- ▶ noir, rouge, bleu

MARQUAGE

- ▶ Solar DB EN 50618/H1Z2Z2-K

INSTALLATION

Connexions des panneaux entre eux et aux différents éléments convertisseurs de charge et accumulateurs/batteries, dans les bâtiments publics ou privés, industriels ou agricoles, les systèmes autonomes d'éclairage ou d'habitation, les champs de panneaux photovoltaïques des centrales d'énergie.

AVANTAGES

- Enterrabilité selon UL 854.
- Résistance à l'eau testée selon EN 50525-2-21 "Annexe E".
- Résistance mécanique augmentée.
- Résistance thermique accrue.
- Répond à la norme EN 50618/H1Z2Z2-K.

RPC

Lien vers DoP :
[www.sermes.fr/dop/code article](http://www.sermes.fr/dop/code%20article)

SECTION mm ²	Ø GAINÉ EXTÉRIEURE mm	(1) INTENSITÉ EN RÉGIME PERMANENT SELON TYPE DE POSE		MASSE APPROX. kg/km
		câble seul à l'air libre	câble seul sur paroi	
1 x 4	5,9	50	47	60
1 x 6	6,4	64	61	80
1 x 10	7,5	89	85	120

(1) Les valeurs des courants admissibles (Iz) sont données pour :

- pose seule à température ambiante de 70° C et une température maximale à l'âme de 120° C.

Pour pose et température ambiante différente, les facteurs de correction à appliquer sont données dans le tableau ci-dessous (voir également le Guide UTE C 32-502).

Facteur de correction pour température maxi de l'âme de 120° C	
Température ambiante (° C)	Facteur de correction
≤ 60	1,08
70	1,00
80	0,91
90	0,82
100	0,71
110	0,58



DB : version renforcée au niveau de la gaine extérieure (dureté 36 Shore D).

Ceci garantit une meilleure tenue lors d'installations en environnements humides et temporairement inondées.
Répond à la norme EN 50618/H1Z2Z2-K.